



Nouvelle campagne de sensibilisation aux dérives sectaires

- Un partenariat du Secrétariat d'Etat à la famille et de la Miviludes -

Claude GREFF, Secrétaire d'Etat à la Famille et Georges FENECH, Président de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES), lancent une campagne de sensibilisation aux dérives sectaires destinée aux parents et aux familles

Lundi 16 Janvier à 11h30

Secrétariat d'Etat chargé de la famille
3 Place Fontenoy, 75007

Cette démarche conjointe s'articule en deux temps :

- la signature d'une convention entre les deux partenaires pour optimiser leur action respective
- un déplacement sur le terrain à Lille : apposition de la première affiche de la campagne de sensibilisation dans un lycée et rencontre avec des familles victimes de dérives sectaires.

La convention prévoit :

- une information commune à destination des parents et des familles sur les sites internet des deux structures (nouveau site internet de la MIVILUDES, en ligne à partir du 9 février (www.derives-sectes.gouv.fr) et sur celui du Secrétariat d'Etat à la Famille
- des actions de formations aux dérives sectaires à destination des professionnels de l'enfance et des écoutants du 119 (SNATED - Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger – Allo 119 Enfance en danger)
- une action commune en direction des centres et instituts de formation continue visant à développer la connaissance et la prise en compte des problématiques liées aux dérives sectaires auprès de tous les acteurs et des professionnels concernés.

Une affiche de sensibilisation des parents sera présentée par la Secrétaire d'Etat à la Famille, et le Président de la MIVILUDES qui se rendront à Lille pour marquer le lancement de cette campagne.

C'est au **Lycée Faidherbe** qu'ils dévoileront cette affiche tirée à 10.000 exemplaires qui sera diffusée dans les semaines à venir dans différents lieux fréquentés par des jeunes ou leur

famille, en particulier dans les établissements scolaires, les crèches, les services sociaux chargés de la petite enfance (PMI, Services de l'aide sociale à l'enfance), les maisons des adolescents, les Points Info Famille, la maison pour les familles, les points d'accueil et d'écoute Jeunes (PAEJ), et les Caisses d'allocation familiale (CAF) . Ils échangeront à cette occasion avec des représentants d'associations de parents d'élèves et le corps enseignant.

Ils rejoindront ensuite le **siège de l'ADFI Nord- Pas-de-Calais/Picardie**, association pour la Défense des Familles et de l'Individu contre les Dérives Sectaires, pour **une présentation de la BD-Manga de sensibilisation** au phénomène sectaire conçue par cette association. **La ministre et le président de la Miviludes s'entreprendront avec quelques familles de victimes.**

La Miviludes a traité à plusieurs reprises de la question des mineurs dans ses publications, en particulier dans les rapports 2004, 2005 et 2009 ainsi qu'avec le guide « le satanisme : un risque de dérive sectaire » publié en 2006. En 2010, elle a consacré un guide spécifique à cette thématique intitulé « La protection des mineurs contre les dérives sectaires ». Enfin, rappelons que son actuel président, alors député, fut en 2006 le président de la commission d'enquête parlementaire sur « L'enfance volée : Les mineurs victimes de sectes ».

En France, entre 60 000 et 80 000 enfants sont élevés dans un contexte sectaire.

Par ailleurs, la **dimension européenne de la protection des mineurs contre les dérives sectaires** et la volonté de promouvoir une approche commune de cette question constituent une priorité pour la MIVILUDES et la Secrétaire d'Etat à la Famille, notamment auprès du **Conseil de l'Europe**. Deux avancées peuvent être soulignées :

- l'adoption récente par l'**Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe d'un projet de résolution sur la question de « l'influence des sectes sur les mineurs au niveau européen »**. Dans cette perspective, **un rapport a été confié à un membre de la délégation française, le député des Alpes-Maritimes, Rudy Salles.**

- la volonté de la France de voir prendre en compte le risque sectaire au sein du programme d'action du Conseil de l'Europe 2012-2015 « *Construire une Europe pour et avec les enfants* ».

Déroulé :

11h30 **Signature de la convention** de partenariat entre le Secrétariat d'Etat chargé de la famille et la Miviludes – Bureau de la Ministre (ouvert à la presse)

13h15 Départ du TGV 7045 à destination de Lille.

14h30 Visite au Lycée Faidherbe de Lille : accueil, apposition de l'affiche, table ronde.

15h45 Visite de l'association pour la Défense des Familles et de l'individu (ADSI 19 Place Sébastopol) : présentation d'une BD et rencontre avec des familles de victimes

16h15 Rencontre avec les victimes lors d'une table ronde

17h10 POINT PRESSE

17h40 Départ du TGV 7074 à destination de Paris. Arrivée 17h40 à Paris

Merci de confirmer votre présence auprès du service de presse

Contacts Presse Secrétariat d'Etat chargé de la famille :

Nathalie BAHIER Tél : 01 40 56 47 96 / Anissa DJAADI-MEZHOUD Tél : 01 40 56 47 94

Contact Presse MIVILUDES :

Claire BARBEREAU Tél : 01 42 75 76 34 ou 76 08 / 06 64 40 22 07

Site Internet de la MIVILUDES : www.miviludes.gouv.fr

www.dérives-sectes.gouv.fr (à partir du 9 février 2012)